

« À Buchenwald, je portais le matricule 43296 »

6 ans, Gaston Marceteau, est venu témoigner devant 29 élèves du collège Saint-Joseph. Ses derniers préparent le concours de la Déportation et de la Résistance.

etien



Gaston Marceteau,
ancien résistant
et déporté.

Entrée en résistance. « En 1941, je n'ai pas pu sortir du lycée. Je suis entré dans la Résistance un peu par hasard grâce à un camarade de lycée qui était en stage à Poitiers chez un ouvrier nommé Renard. Ce réseau clandestin comportait une cinquantaine de personnes. Il a été démantelé fin 1942. J'ai alors rejoint le réseau de la confrérie Notre-Dame dirigé par le colonel Rémy. Nous étions alors environ 100 agents. »

Rôle. « Ma mission était triple. Il fallait recueillir et transmettre des renseignements sur ce qui se passait dans le secteur de La Roche et du littoral jusqu'aux Sables-d'Olonne. Je devais également préparer les parachutages des containers d'armes et des munitions sur zone. Enfin, je m'occupais de la réception et du départ des colis venant d'Angleterre. J'ai notamment assuré la réception d'armes et de munitions à La Couture le 13 juillet 1943 et



Gaston Marceteau au milieu des élèves de troisième qui préparent le concours sur la Résistance.

celle d'Aizenay le 11 août 1943. »

L'arrestation. « J'ai été arrêté le lundi 2 septembre 1943 au matin, certainement suite à une dénonciation sous la torture. J'ai subi 30 heures d'interrogatoires très musclés. Les coups pleuvaient, je me suis évanoui à plusieurs reprises. Mais ma fierté, c'est que je n'ai jamais craqué. Le Réseau nous avait dit de tenir 72 heures en cas d'arrestation pour lui permettre de prendre

des dispositions. Heureusement cela n'a duré que 30 heures. »

La prison. « Le lendemain, j'ai été conduit à la prison de Poitiers et enfermé pendant quarante jours au mitard. Puis en février 1944, j'ai pris la direction de Royalieu près de Compiègne. J'ai cru que notre calvaire était fini. Le plus difficile commençait... »

Direction Buchenwald. « Les trois jours et les deux nuits de notre voyage ont été les plus difficiles de ces seize mois. Nous étions enfermés à cent dans ce wagon où régnait une température insupportable. La soif, les disputes pour profiter de la seule fenêtre... C'était affreux. »

Le camp. « Arrivés dans le camp de concentration, nous avons été désinfectés puis habillés avec des pantalons à rayures. On nous a donné un matricule et un triangle rouge pour les prisonniers politiques. Je portais le

numéro 43 296. La journée commençait à 4 h 30 avec comptage y compris des morts. On travaillait de 10 à 12 heures par jour. Les conditions étaient très dures en raison notamment des privations. J'ai assisté à deux meurtres. Le soir on nous faisait défiler devant les pendus. »

La nourriture. « Le petit-déjeuner était l'unique repas de la journée avec un menu un ersatz de café, du pain, une barre de margarine et parfois une tranche de saucisson. Le soir, on avait le droit à une soupe claire. »

La libération. « On a été libéré le 11 avril 1945 par les Américains et le 1^{er} mai, j'étais à Paris. Ce qui m'a permis de tenir, c'était la volonté farouche de sortir de là pour apporter un témoignage sur ce que nous avons vu. Il faut dire de rester vigilant, de jouer son rôle entier de citoyen et ne pas se désintéresser des affaires du pays. »

Concours sur la Déportation et la Résistance

Il y a un concours national qui s'adresse à différentes catégories de scolaires. Pour les collèges, c'est un devoir individuel sur un thème de la déportation ou sur une catégorie de la Résistance. Pendant deux heures, les élèves doivent faire un devoir individuel qui sera remis au collège. Un jury est mis en place dans chaque

établissement et choisit les cinq meilleures copies qui sont envoyées à l'inspection d'académie. Puis un nouveau jury académique envoie les meilleures copies au niveau national et c'est un jury national qui déterminera les prix.

Le concours a lieu lundi 23 mars au collège Saint-Joseph.